



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de l'éducation

Élection du président et du
vice-président de la commission

Le mardi 26 novembre 1991 — No 53

Président : M. Jean-Pierre Saintonge

QUÉBEC

Débats de l'Assemblée nationale

Table des matières

Élection du président	CE-2385
Élection du vice-président	CE-2385

Intervenants

M. Jean-Pierre Saintonge, président de l'Assemblée nationale
Mme Louise Harel, présidente de la commission

M. François Gendron
M. Benoît Fradet
Mme Claire-Hélène Hovington

Abonnement: 250 \$ par année pour les débats des commissions parlementaires
70 \$ par année pour les débats de la Chambre
Chaque exemplaire: 1,00 \$ - Index: 10 \$
La transcription des débats des commissions parlementaires est aussi
disponible sur microfiches au coût annuel de 150 \$
Dans les 2 cas la TPS et la TVQ s'ajoutent aux prix indiqués

Chèque rédigé au nom du ministre des Finances et adressé à:
Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
5, Place Québec, bureau 195
Québec, (Québec) G1R 5P3
tél. 418-643-2754
télécopieur: 418-528-0381

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0829-0102

Le mardi 26 novembre 1981

Élection du président et du vice-président de la commission

(Seize heures vingt-six minutes)

Le Président (M. Saintonge): Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion de la commission de l'éducation. Constatant que nous avons quorum, je déclare la séance ouverte.

Le mandat de la commission, aujourd'hui: la commission se réunit afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Conformément à l'article 135 du règlement de l'Assemblée, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté, ce matin, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Élection du président

Je suis donc prêt à recevoir toute candidature au poste de président. M. le député d'Abitibi-Ouest et leader adjoint de l'Opposition.

M. Gendron: M. le Président, au nom de ma formation politique, je voudrais suggérer que Mme la députée de Hochelaga-Maisonneuve, Mme Louise Harel, assume la responsabilité de la présidence de la commission de l'éducation.

Le Président (M. Saintonge): Je vous remercie, M. le député d'Abitibi-Ouest. Est-ce qu'il y a d'autres propositions?

Une voix: Non.

Le Président (M. Saintonge): Non. Est-ce que cette proposition est adoptée par le groupe ministériel?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Saintonge): Adopté. Est-ce que cette proposition est adoptée par le groupe de l'Opposition officielle?

Des voix: Oui.

Le Président (M. Saintonge): Adopté. En conséquence, je déclare que Mme Louise Harel, députée de Hochelaga-Maisonneuve, est présidente de la commission de l'éducation. Tout en la félicitant de la confiance que ses collègues lui ont témoignée, je l'invite maintenant à prendre

le fauteuil de la présidence, son fauteuil, pour procéder à l'élection du vice-président de la commission. Je vous remercie beaucoup.

Élection du vice-président

La Présidente (Mme Harel): Alors il serait maintenant dans l'ordre de procéder à la nomination à la vice-présidence de la commission. Alors j'inviterais la mise aux voix des propositions.

M. Fradet: Oui, merci, Mme la Présidente. J'aimerais, au nom de ma formation politique, proposer Mme Claire-Hélène Hovington, députée de Matane, à la vice-présidence de cette commission.

La Présidente (Mme Harel): Alors, cette proposition est reçue.

M. Gendron: Nous souscrivons avec beaucoup de considération à cette digne motion pour la vice-présidente de cette commission.

Mme Hovington: Merci, merci, de votre confiance.

Une voix: Vous en faites trop! Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Harel): Alors, donc, je proclame nommée à la vice-présidence de la commission de l'éducation Mme la députée de Matane.

J'en profite simplement pour vous signaler qu'on va peut-être ajourner la séance immédiatement. Alors la séance est ajournée sine die.

Fin de la séance à 16 h 29)